



NOTE THÉMATIQUE

RISQUES CLIMATIQUES TRANSFRONTALIERS POUR LES ÉCONOMIES D'ÉLEVAGE DES ZONES ARIDES AFRICAINES

Sarah Opitz-Stapleton

Messages clés

- La production et le commerce d'animaux vivants et de produits d'origine animale (le secteur de l'élevage) contribuent de manière significative aux économies nationales des pays arides d'Afrique. Les pasteurs ont traditionnellement utilisé la mobilité temporaire ou permanente du bétail à l'intérieur et au-delà des frontières nationales. Cette mobilité réduisait le risque de dégradation des terres et de la végétation par le surpâturage, contribuait à la fertilisation des sols par le fumier et représentait un mécanisme de résistance aux catastrophes qui permettait de protéger les troupeaux de la sécheresse et des maladies.
- Le secteur de l'élevage est exposé aux risques climatiques transfrontaliers (RCT) – les impacts négatifs transfrontaliers potentiels du changement climatique ou les réponses pour gérer ces impacts par l'atténuation et l'adaptation.
- Les RCT biophysiques, commerciaux et politiques sont créés par l'interaction du changement climatique avec les facteurs de vulnérabilité politiques, sociaux et économiques sous-nationaux et régionaux. Ces facteurs – qui vont de l'absence de droits fonciers et d'utilisation des terres pour les pasteurs à des politiques favorisant l'agriculture, en passant par l'expansion des terres agricoles et l'urbanisation – réduisent la mobilité du bétail et la résilience au climat.
- Les RCT pour le secteur de l'élevage comprennent (entre autres) le potentiel de mortalité massive du bétail en raison de l'augmentation prévue de la durée de la sécheresse de deux à quatre mois dans certaines parties du Sahel, la diminution de la productivité des terres de parcours, la déstabilisation du commerce et la propagation des maladies du bétail.
- La planification et la mise en œuvre de l'adaptation à toutes les échelles doivent prendre en compte la sécurité des régimes fonciers, la planification de l'utilisation des terres et la protection des parcours transfrontaliers (à la fois au sein des pays et entre eux) et des routes du bétail afin de protéger le secteur de l'élevage des RCT. Cela nécessite une plus grande coopération aux niveaux local, sous-national et multi-pays pour adopter et mettre en œuvre les politiques existantes. Les initiatives régionales en matière de coopération économique, de commerce et de gestion des ressources naturelles offrent un cadre et un élan pour renforcer la coopération régionale en matière d'adaptation aux RCT dans le secteur de l'élevage.

Coucher du soleil au ranch Thaba Manzi, Magaliesburg, Afrique du Sud.
Crédit photo : StormSignal, CC BY-SA 2.0



1. Introduction

Le secteur de l'élevage, y compris le commerce transfrontalier d'animaux vivants et de produits animaliers, contribue entre 5 et 30 % du PIB national des pays africains des zones arides ; en Afrique de l'Ouest, il constitue environ 40 % du PIB agricole (De Haan, 2016 ; Molina-Flores et al., 2020). L'élevage emploie un mélange de stratégies le long d'un continuum de mobilité, de l'agropastoralisme à la transhumance et au nomadisme (Simonet et Carabine, 2021). De nombreux troupeaux traversent les frontières nationales dans le cadre d'une mobilité cyclique (transhumance) ou permanente (nomadisme). Historiquement, les routes du bétail à l'intérieur et au-delà des frontières suivaient les pluies et la végétation.

La nature très transfrontalière des économies d'élevage en Afrique les expose directement à un certain nombre de risques climatiques – sécheresse, canicule et saisons des pluies plus variables. Mais les risques climatiques transfrontaliers réels (RCT) – les impacts négatifs transfrontaliers potentiels du changement climatique ou les réponses pour le gérer par l'atténuation et l'adaptation – dépendent souvent plus des contextes socio-économiques et politiques sous-jacents et des insécurités foncières qui créent des vulnérabilités et des expositions plutôt que les aléas eux-mêmes (Encadré 1). Ces risques peuvent se propager entre les pays par des voies telles que les ressources naturelles et les écosystèmes partagés ou le commerce. Certains RCT ont été mis en évidence dans *Transboundary Climate and Adaptation Risks in Africa : Perceptions from 2021*.

ENCADRÉ 1 : UN MOT SUR LE RISQUE

Le risque est le potentiel de conséquences négatives (par ex. la perte de vies et de moyens d'existence, la destruction ou endommagement de biens et d'infrastructures, etc.) qui pourraient se produire, mais qui ne se sont pas encore produites. Les impacts sont les conséquences négatives qui se sont déjà produites. Elles sont déclenchées par un aléa interagissant avec les contextes sous-jacents de vulnérabilité, d'exposition et de capacité. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) définit le risque comme suit (2022 : 2921) :

Le potentiel de conséquences négatives pour les systèmes humains ou écologiques [où quelque chose de valeur est en jeu et où le résultat est incertain (GIEC, 2014 : 1722)], en reconnaissant la diversité des valeurs et des objectifs associés à ces systèmes. Dans le contexte du changement climatique, les risques peuvent provenir des impacts potentiels du changement climatique ainsi que des réponses humaines au changement climatique ... Dans le contexte des impacts du changement climatique, les risques résultent des interactions dynamiques entre les dangers liés au climat avec l'exposition et la vulnérabilité du système humain ou écologique affecté aux dangers. Dans le contexte des réponses au changement climatique, les risques résultent de la possibilité que ces réponses n'atteignent pas le(s) objectif(s) visé(s), ou de compromis potentiels avec, ou d'effets secondaires négatifs sur, d'autres objectifs sociétaux ...

Le risque est le résultat potentiel de l'interaction d'un aléa avec une vulnérabilité et une exposition préexistante ; il n'est pas l'aléa, la vulnérabilité ou l'exposition. L'adaptation au changement climatique vise idéalement à réduire les risques pour les systèmes humains et écologiques en s'attaquant aux vulnérabilités et aux expositions sous-jacentes par le biais d'un développement plus durable, tenant compte des risques, et équitable. L'atténuation réduit la gravité et la fréquence des aléas climatiques. Mais comme le note le GIEC, ces deux éléments peuvent créer des risques pour divers groupes de personnes et les écosystèmes dont ils dépendent. Le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes note (UNDRR 2015 : 33) :

Les catastrophes [impacts] sont des manifestations de problèmes de développement non résolus... L'exposition et la vulnérabilité, ainsi que l'aléa lui-même (par le biais du changement climatique et de la dégradation de l'environnement) sont socialement construits par le biais de facteurs de risque sous-jacents, notamment le développement économique mondialisé, la pauvreté et l'inégalité, le développement urbain mal planifié et géré, la dégradation de l'environnement et le changement climatique.

Cette note thématique se concentre sur un ensemble de RCT pour les secteurs de l'élevage dans le Sahel. En particulier, elle met l'accent sur certaines vulnérabilités locales à multi-pays qui contribuent aux risques pour les éleveurs. L'accent mis sur les vulnérabilités transfrontalières indique où l'adaptation, et la coopération dans la mise en œuvre de diverses actions d'adaptation, sont nécessaires. D'autres vulnérabilités à différentes échelles à travers l'Afrique sont couvertes dans le *sixième rapport d'évaluation du groupe de travail II du GIEC 2022*, chapitre 9 : Afrique (Trisos et al., 2022).

Cette note thématique explore certaines de ces vulnérabilités transfrontalières et la manière dont elles donnent lieu à des RCT dans les secteurs de l'élevage au Sahel. Bien que les vulnérabilités soient complexes, c'est ici que des actions d'adaptation peuvent être prises par les gouvernements locaux et aussi nationaux, en coopération avec les Communautés économiques régionales (CER) afin de réduire les RCT pour les secteurs de l'élevage sahélien.

2. Les RCT pour les secteurs de l'élevage

Le secteur de l'élevage connaît un dynamisme considérable, avec l'augmentation des revenus, de la population et de l'urbanisation, la demande en viande, en produits d'élevage et en fourniture d'intrants augmente et crée de nouvelles opportunités commerciales pour les éleveurs (Banerjee et al., 2022). Les marchés du bétail sont solides, les éleveurs et les négociants exportant des animaux vivants et de la viande congelée au-delà des frontières nationales et même vers les marchés du Moyen-Orient ([par ex. la vente de chèvres et de bovins de Somalie et du Soudan à l'Arabie saoudite et dans le Golfe] (Simonet et Carabine, 2021 ; Banerjee et al., 2022). Pourtant, la viabilité de ces systèmes transfrontaliers face au changement climatique est menacée. Différents facteurs politiques, sociaux et économiques du niveau sous-national au niveau régional créent des vulnérabilités transfrontalières qui, une fois combinées au changement climatique, donnent lieu à des risques climatiques transfrontaliers biophysiques, commerciaux et politiques pour le secteur de l'élevage.

Quels sont certains de ces RCT ? Les RCT biophysiques et commerciaux liés aux systèmes pastoraux sont les plus visibles. Si un réchauffement moyen de la planète de 2°C est atteint, on prévoit que la durée des sécheresses météorologiques pourrait doubler, passant de deux à quatre mois dans l'ouest du Sahel, et la fréquence et l'ampleur des précipitations et des températures extrêmes sont très probables (Trisos et al., 2022). Une mortalité répandue de bétail peut survenir lors de sécheresses touchant plusieurs pays en raison de la réduction des disponibilités en eau et en fourrage, comme c'est actuellement le cas dans la Corne de l'Afrique où une sécheresse sans précédent de quatre saisons a contribué à la mort de plus de 3 millions de têtes de bétail en Somalie, dans le nord et l'est du Kenya et dans certaines parties de l'Éthiopie (FEWS Net, 2022). D'ici 2040, toute l'Afrique du Nord et certaines parties de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique australe risquent de souffrir d'un stress hydrique, la demande étant supérieure à l'offre (Lukorito et al., 2021). Les retards dans l'apparition et la durée de la saison des pluies, ainsi que l'augmentation de la variabilité de celle-ci, peuvent amener les éleveurs à déplacer leurs troupeaux au-delà des zones de pâturage

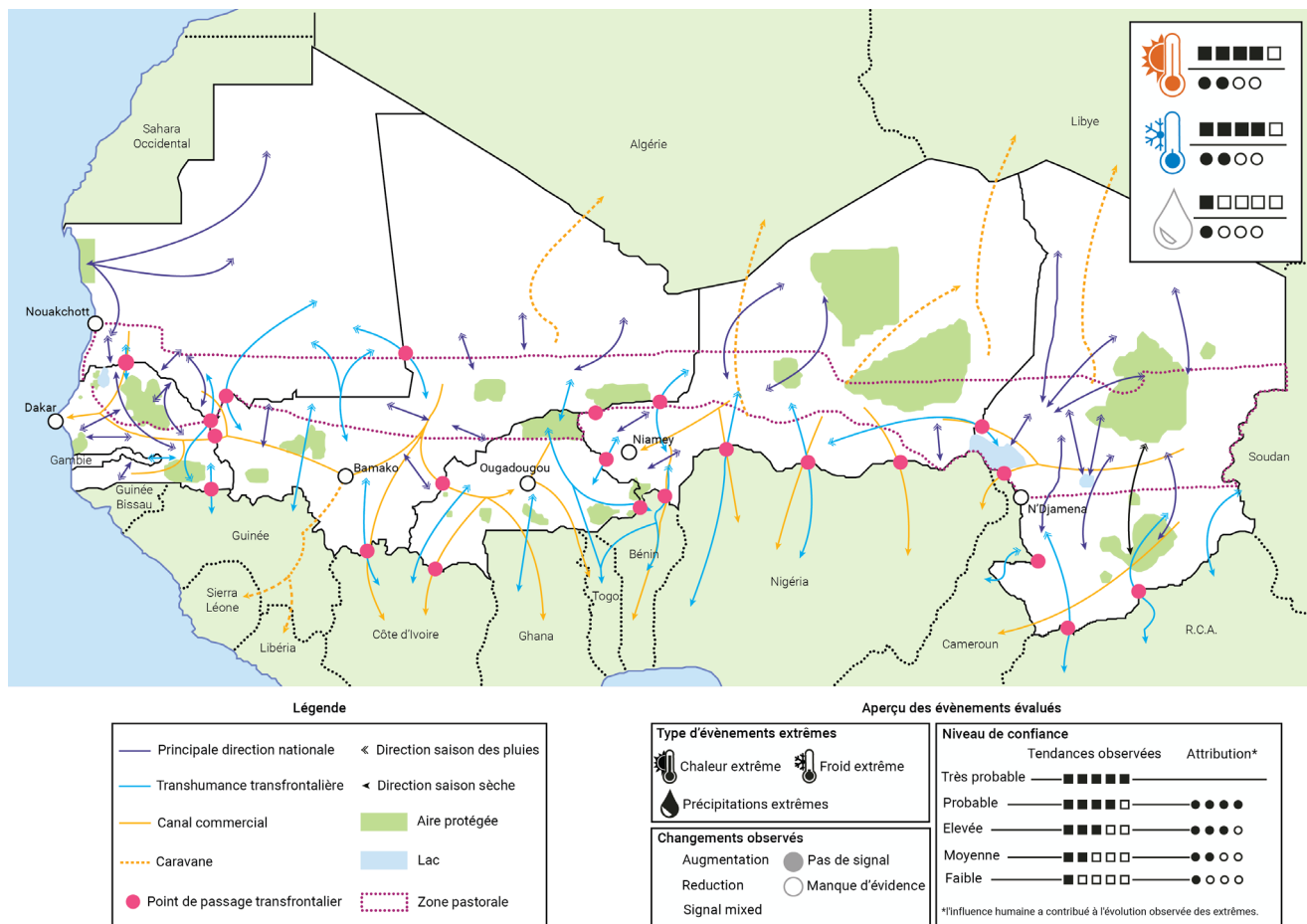
traditionnelles à la recherche d'autres pâturages et d'eau. Les animaux déjà soumis à un stress dû à la sécheresse sont plus susceptibles de mourir lors de randonnées prolongées. Et cela peut augmenter le risque de conflit entre les éleveurs et les implantations situées le long des routes de migration.

Au-delà des RCT liés à la sécheresse, il existe d'autres risques climatiques transfrontaliers biophysiques. La productivité globale des parcours et la disponibilité du fourrage sont menacées. Il existe un consensus scientifique élevé sur le fait que la productivité des parcours d'Afrique de l'Ouest pourrait diminuer de 40% au-dessus d'un réchauffement global moyen de 2°C, tandis que l'Afrique du Nord et l'Afrique australe connaîtraient des diminutions de 32% et 37% respectivement à un réchauffement de 2,4°C d'ici 2050 (Trisos et al., 2022). Les événements climatiques extrêmes dans un pays peuvent déclencher des impacts qui se propagent régionalement à travers les économies d'élevage sahéliennes et ont un impact sur les moyens d'existence basés sur l'élevage de millions de personnes. Les changements de températures, de régimes de précipitations et d'humidité facilitent la propagation de maladies du bétail existantes ou nouvelles au-delà des frontières nationales (Kardjadj et Lancelot, 2019). Les épidémies de fièvre de la vallée du Rift de 2007 et 2019 au Soudan ont conduit à des interdictions d'exportation de bétail par l'Arabie saoudite et causé des pertes importantes pour le commerce d'exportation de moutons du Soudan, qui représente près de 400 millions de dollars par an (Godde et al., 2021).

Les changements dans la fréquence et l'intensité des températures et des précipitations extrêmes impactent déjà et continueront d'impacter le secteur de l'élevage. Dans le sud du Sahel, le bétail risque d'être confronté à un nombre croissant de vagues de chaleur mortelles, ce qui réduira la reproduction du bétail, entraînera la détérioration des produits laitiers (en l'absence de stockage au frais) et aura un impact sur la qualité de la viande (Trisos et al., 2022). Les fortes pluies et les inondations perturbent déjà les routes du bétail et les exportations de bétail vers les marchés régionaux et du Moyen-Orient en endommageant les infrastructures de transport et en rendant les terrains boueux et traître pour les animaux. De plus, la dégradation préexistante des sols et la désertification des zones arides seront accélérées par des températures plus élevées et une évaporation accrue, ce qui réduit encore davantage le fourrage et les autres services écosystémiques nécessaires à la production animale ; la qualité et la quantité de fourrage et d'aliments pour animaux sont également directement affectées à des températures supérieures à 35°C pour les espèces non tropicales (Godde et al., 2021).

Mais comment ces RCT apparaissent-ils ? Et que peuvent faire les gouvernements, les éleveurs et autres pour gérer ces risques ?

FIGURE 1 : PRINCIPAUX ITINÉRAIRES TRANSFRONTALIERS POUR LE BÉTAIL ET LE COMMERCE DANS LE SAHEL ET TENDANCES OBSERVÉES DANS LES EXTRÊMES CLIMATIQUES DÉJÀ RENCONTRÉS LE LONG DE CES ROUTES.



Source : Atlas IEMVT (1990), CIA (1995) SDEA-Tchad (2002), OCDE (2008), Atlas de l'élevage au Sénégal (2011) et ACF (2011) comme vu dans Simonet et Carabine (2021) : Figure 1

Source : Seneviratne, et al. (2021) : Figure 11.4

Source : Simonet et Carabine (2021) : Figure 1 ; Seneviratne, et al. (2021) : Figure 11.4

Pour répondre à ces questions, il faut prendre du recul et examiner les facteurs qui rendent les systèmes pastoraux et les secteurs de l'élevage vulnérables aux risques climatiques transfrontaliers.

Les terres de parcours, le fourrage et les ressources en eau sont à la base de la viabilité des systèmes pastoraux et des secteurs de l'élevage, et façonnent les identités culturelles pastorales. Les zones sèches qui s'étendent à travers le Sénégal jusqu'en l'Éthiopie sont caractérisées par des précipitations annuelles faibles et variables. Dans ces zones arides, les périodes sèches prolongées sont la norme. Les communautés pastorales se sont déplacées et continuent de déplacer leurs troupeaux sur de vastes distances, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières nationales, à la recherche de ressources suffisantes en fourrage et en eau, et pour faire le commerce du bétail et de ses produits dérivés. Pendant la saison des pluies, les pasteurs déplacent les troupeaux vers des pâturages saisonniers dans les parties nord du Sahel et se déplacent vers le sud vers des zones plus humides lorsque la saison

sèche s'installe. Les systèmes coutumiers de gestion des ressources ont historiquement régi la manière dont les groupes pastoraux utilisaient collectivement l'eau, le fourrage et d'autres ressources sur de vastes zones s'étendant jusqu'à 200 km (Davies et al., 2018 – voir Figure 1). La mobilité pastorale réduisait le risque de dégradation des terres et de la végétation par le surpâturage, contribuait à la fertilisation des sols par le fumier et constituait un mécanisme de subsistance résistant aux catastrophes grâce auquel les troupeaux pouvaient être protégés de la sécheresse ou des maladies (Assouma et al., 2019 ; Liao et al., 2020).

Cette capacité de réduction des risques est mise à mal par la vulnérabilité transfrontalière croissante de la mobilité décroissante. Ceci est dû à la segmentation et à la perte des terres de parcours et des restrictions sur le déplacement des troupeaux à l'intérieur pays et au-delà des frontières nationales. Les causes de la réduction de la mobilité sont nombreuses, mais elles reflètent toutes un manque fondamental de mise en application de la

sécurité foncière et de droits d'usage pour les pasteurs. Certains gouvernements nationaux, comme le Kenya et le Nigeria, ont instauré des réserves de pâturage. Cependant, d'autres gouvernements nationaux et sous-nationaux ont mis en place des politiques de promotion de l'agriculture commerciale rurale au lieu du pastoralisme, l'élevage en ranch, l'exploitation des ressources minérales et des combustibles fossiles et les investissements privés dans l'agriculture – comme le montre la *Politique sectorielle agricole 2010-2020* de l'Éthiopie, (Flintan et al., 2021). La gestion des frontières est également de plus en plus sécurisée (Union africaine, 2018). Même lorsque des réserves de pâturage et des itinéraires pour le bétail

ont été publiés dans la gazette ou convenus par le biais de pratiques coutumières, il y a souvent un manque de moyens pour empêcher l'installation et l'empiètement des agriculteurs, ou la saisie des terres par les élites (Higazi et Hassan, 2022). De nombreux plans d'adaptation nationaux (PAN), plans d'action nationaux d'adaptation (PANA) et contributions intentionnelles déterminées au niveau national (INDC) donnent la priorité à l'agriculture sur les systèmes pastoraux, comme nous le verrons dans l'étude de cas (Encadré 2). Beaucoup de projets de développement financés par des donateurs internationaux perpétuent les priorités de l'agriculture commerciale.

ENCADRÉ 2 : ÉTUDE DE CAS – PASTORALISME ET PLANIFICATION DE L'ADAPTATION

Les RCT liés aux impacts potentiels sur les ressources naturelles, les moyens de subsistance, le commerce et les économies sont reconnus dans la planification de l'adaptation par de nombreux pays africains – Sénégal, Tchad, Nigeria, Kenya et Éthiopie, pour n'en citer que quelques-uns. Et c'est le groupe de négociateurs africains qui a réussi à faire adopter l'article 7, l'objectif mondial en matière d'adaptation, qui stipule que « l'adaptation est un défi mondial aux dimensions locales, sous-nationales, nationales, régionales et internationales » (CCNUCC, 2015). Pourtant, les RCT qui sont explicitement reconnus dans les politiques et la manière dont ils sont caractérisés en termes de vulnérabilité et de facteurs d'exposition, pour qui et pour quels secteurs, reflètent les types d'options et d'actions d'adaptation qu'un pays privilégie.

Les PAN, PANA, INDC et autres plans nationaux liés à l'adaptation au climat, tels que les stratégies nationales de la Grande Muraille Verte ou les stratégies nationales d'élevage ou d'agriculture, de divers pays reflètent une diversité de points de vue autour des systèmes pastoraux et de la manière dont le pastoralisme devrait être géré (Opitz-Stapleton et al., 2021). Les politiques nationales, même au sein d'un même pays, peuvent refléter des points de vue contradictoires.

Les caractérisations communes de la transhumance et du nomadisme dans les PAN, les PANA et autres plans et politiques pertinents relatifs à l'adaptation comprennent des descriptions de la mobilité comme étant (ibid.) :

- un problème de sécurité nationale et une question de contrôle des frontières souveraines
- contribuant à la dégradation répandue des terres et des ressources naturelles par le surpâturage, le piétinement de la végétation et le déclenchement de feux de brousse
- la concurrence croissante pour les ressources naturelles avec les agriculteurs sédentaires, ainsi que les dommages et la destruction des cultures dus aux mouvements du bétail, contribuant ainsi aux conflits et à l'insécurité
- la contribution à l'apparition de maladies du bétail dans plusieurs pays en raison d'une mauvaise coordination et collaboration avec les pays voisins.
- un résultat du changement climatique, avec les pasteurs qui se déplacent pour échapper aux impacts sur les ressources naturelles.

Ces points de vue sur le pastoralisme sont parfois en contradiction avec les politiques économiques et agricoles sous-nationales et nationales en faveur de l'agriculture et de l'élevage sédentaire. Les cadres juridiques et les mandats sectoriels relatifs à l'élevage, à l'agriculture, à la terre, à la gestion des droits sur les ressources et à la mobilité peuvent être sous la responsabilité de différents ministères qui agissent en vase clos, ce qui contribue à réduire la cohérence de la planification de l'adaptation qui touche plusieurs secteurs. Le langage politique se concentre principalement sur les changements de la saisonnalité et des extrêmes climatiques, ainsi que sur les risques qu'ils représentent pour la production agricole, la sécurité alimentaire et les prix des aliments. Certains pays mentionnent explicitement les risques biophysiques pour le pastoralisme et la production animale, soit en

ENCADRÉ 2 (SUITE)

conjonction avec les préoccupations agricoles, soit séparément, mais d'autres, comme le Nigéria dans le cadre de son Plan national d'adaptation 2020, ne font qu'une mention superficielle de ces risques.

Les politiques climatiques nationales ne tiennent pas compte des facteurs de vulnérabilité et d'exposition locaux et régionaux qui donnent lieu à des RCT pour le secteur de l'élevage. Les options d'adaptation et les options économiques se concentrent sur les solutions technologiques – allant de l'intensification de l'agriculture, de l'amélioration de l'accès à l'irrigation et des variétés de cultures améliorées – au renforcement du commerce transfrontalier et régional des produits agroalimentaires. De nombreux pays ont également adhéré à l'initiative de la Grande Muraille Verte, un programme multinational de lutte contre la désertification par la plantation d'arbres et d'arbustes. En tant que telles, ces propositions d'adaptation proposées ne sont pas aussi détaillées pour la production animale que pour l'agriculture.

Même lorsque le pastoralisme est considéré comme un secteur économique clé et qu'il est prioritaire dans les plans d'adaptation, la caractérisation des RCT pour les systèmes pastoraux et d'élevage omet souvent de mentionner le rôle de la sécurité foncière et des droits d'usage dans la création et la perpétuation des risques transfrontaliers. Les mesures d'adaptation pour le secteur de l'élevage peuvent préconiser de l'élevage en ranch, des lots d'aliments pour animaux, des améliorations de la reproduction animale. Le PANA de la Somalie est l'un des rares à reconnaître que la rareté des pâturages contribue aux risques climatiques pour les pasteurs et appelle à une migration planifiée avec des itinéraires définis pour le bétail, à coordonner à l'intérieur et au-delà des frontières nationales avec les pays voisins. L'INDC du Burkina Faso appelle à la coopération pour l'établissement de points d'eau le long des routes du bétail. Quelques pays, comme le Kenya, mentionnent positivement le pastoralisme et appellent à renforcer la surveillance des maladies et la coordination avec les pays voisins afin de réduire le risque de maladies animales transfrontalières.

De même, certains gouvernements sous-nationaux et nationaux mettent aussi régulièrement en œuvre des fermetures de frontières et des interdictions de migration du bétail en réponse à des épidémies de maladies du bétail et à des incidences de conflits (Davies et al., 2018). L'Éthiopie et le Kenya ont tous deux vu leurs produits d'élevage interdits et les exportations régionales et internationales de bétail perturbées en raison d'épidémies. Une mauvaise surveillance et un contrôle des maladies du bétail mal harmonisés, notamment entre plusieurs pays le long des itinéraires du bétail et sur les marchés frontaliers ont des répercussions sur la propagation des maladies du bétail et la perturbation du commerce du bétail en tant que RCT.

Dans le même temps, les populations ont augmenté rapidement, d'environ 3 % par an depuis 1990, entraînant une pression accrue sur les terres, la végétation et les ressources en eau (Walther, 2021). Au Niger et au Mali, par exemple, l'étendue des terres cultivées pour le mil a plus que doublé entre 1970 et 2005 – passant de 2,3 à 5,9 millions d'hectares au Niger et de 0,54 à 1,5 million d'hectares au Mali (Doso, 2014). En conséquence, les terres cultivées se sont considérablement étendues, même sur des terres légalement réservées aux pasteurs. Les cultures agricoles empiètent sur les pâturages et les points d'eau. Ceci contribue aux incidences de

conflits violents entre agriculteurs et éleveurs, et renforce certains griefs qui favorisent l'essor des groupes armés (Higazi et Hassan, 2022). La réduction de la superficie des pâturages et des itinéraires du bétail a également contribué au surpâturage et à la dégradation des sols dans certaines régions. L'urbanisation est également un facteur important qui contribue à la fragmentation des terres de parcours et à la concurrence pour les ressources. Depuis 1990, la population urbaine à travers l'Afrique a triplé (OCDE, 2022) ; selon certaines estimations, en Afrique de l'Ouest, près de la moitié de la population vivra dans les villes d'ici 2030, en particulier les villes frontalières (Trémolières et Walther, 2019). Il en résulte que les pasteurs perdent l'accès à leur stratégie cruciale de mobilité résistante au climat et sont exposés aux RCT tels que les maladies du bétail, les impacts climatiques sur la productivité des pâturages et les ressources en eau, et la perturbation du commerce du bétail entre les pays. En l'absence de mouvements à l'intérieur des pays et au-delà des frontières nationales, les pressions exercées sur les parcours déjà menacés par l'urbanisation, l'agriculture et l'exploitation des minéraux et des combustibles fossiles sont encore plus exacerbées par la concentration forcée des troupeaux sur des parcelles de terre plus petites. Cela crée une boucle de rétroaction qui accroît la sensibilité des parcours au changement climatique.

3. Réflexions critiques sur les outils politiques et les dispositifs de gouvernance existants et leurs limites

Aucun pays africain ne peut gérer seul les risques climatiques transfrontaliers pour le pastoralisme et les économies d'élevage, étant donné l'interconnexion régionale des marchés du bétail et des écosystèmes de parcours partagés. Comme nous venons de l'illustrer, les RCT ne sont pas seulement dus aux extrêmes du changement climatique et aux changements de saisons, mais aussi aux vulnérabilités socio-économiques et politiques à l'échelle locale et régionale. Même les obstacles sous-nationaux à la mobilité des pasteurs et aux ressources en pâturages peuvent avoir des répercussions sur plusieurs pays.

La planification de l'adaptation aux niveaux sous-national, national et régional doit tenir compte de la sécurité foncière et de la protection des parcours transfrontaliers (à la fois entre les parties sous-nationales des pays et les pays) et des routes du bétail dans le cadre de la gestion des RCT pour le secteur de l'élevage dans la planification de l'adaptation nationale et régionale. Il n'appartient pas aux planificateurs de l'adaptation de s'attaquer aux questions de sécurité foncière et de sécurité des ressources par le biais de politiques, mais ces questions doivent être explicitement reconnues dans les politiques d'adaptation et renvoyées aux systèmes gouvernementaux, judiciaires et coutumiers appropriés. La sécurité foncière pour les pâturages et les routes de migration du bétail, ainsi que les droits d'utilisation des ressources en eau et en végétation doivent être mieux protégés, à la fois en appliquant les mécanismes juridiques existants, en révisant et en actualisant les lois foncières de l'époque coloniale qui favorisaient l'agriculture sédentaire au détriment de la mobilité pastorale, et en travaillant avec les systèmes traditionnels de gouvernance des terres et des ressources.

Cela nécessite une plus grande coopération au niveau local, sous-national et multi-pays, ainsi que la signature et la **mise en œuvre** de : (a) protocoles régionaux de liberté de mouvement, (b) du cadre politique de 2011 de l'Union africaine pour le pastoralisme en Afrique, et (c) du *Cadre politique révisé 2018-2030 pour les migrations en Afrique*. Le cadre politique pour le pastoralisme à l'échelle du continent appelle explicitement à « sécuriser l'accès aux terres de parcours pour les pasteurs par le biais de politiques et de cadres fonciers favorables, et à poursuivre le développement de politiques régionales pour permettre les mouvements régionaux et le commerce du bétail » et à reconnaître « les droits des pasteurs, et la nécessité de fournir la sécurité, les services, les infrastructures et les opportunités économiques dans les zones pastorales

qui sont comparables aux zones non pastorales (Union africaine, 2013) ». La sécurisation des points d'eau et d'alimentation transfrontaliers et l'intensification des efforts de restauration de la végétation dans les parcours, en consultation avec les pasteurs, dans le cadre de la Grande Muraille Verte et d'autres initiatives de gestion des ressources naturelles multi-pays, pourraient aider les troupeaux en cas de sécheresse et de chaleur extrême, tout en réduisant les risques de dégradation des écosystèmes et les perturbations commerciales.

Au-delà du traitement de la sécurité des régimes fonciers et des ressources et des itinéraires du bétail, il est nécessaire de renforcer la coordination et la coopération entre les différents pays sur les systèmes régionaux de surveillance et de gestion des maladies du bétail. La faiblesse des cadres juridiques pour le contrôle coordonné des maladies transfrontalières et la surveillance inégale contribuent aux risques sanitaires transfrontaliers liés au climat et au bétail. Certains pays ont proposé une surveillance coordonnée et d'autres mesures de lutte contre les maladies, comme le Kenya dans sa *Stratégie pour une agriculture intelligente face au climat 2017-2026*, ou bien travaillent avec le Centre d'urgence de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO-ECTAD) pour les maladies animales transfrontières pour renforcer leurs capacités de prévention et de suivi.

Bien que l'évaluation et l'adaptation aux risques climatiques transfrontaliers dans le secteur pastoral soient difficiles, des mesures sont prises dans plusieurs pays. Dans une étude sur la perception des risques climatiques transfrontaliers réalisée en 2021, les planificateurs et les décideurs africains en matière d'adaptation ont été interrogés sur la gravité et la probabilité perçues de certains risques transfrontaliers (Opitz-Stapleton et al., 2021). On leur a également demandé ce qui pouvait être fait pour y remédier. Les personnes interrogées ont indiqué que la poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques régionales, ainsi que le renforcement de la coordination des actions par les CER, pourraient contribuer à la gestion des RCT. La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a récemment validé sa stratégie et son plan d'action régionaux sur le climat pour la période 2022-2030 et mentionne explicitement la nécessité d'une adaptation dans le secteur de l'élevage (CEDEAO, 2022) ; la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) disposent déjà de stratégies régionales qui touchent au pastoralisme. Le protocole de l'IGAD sur la transhumance, qui a été approuvé par les États membres en 2020, appelle à « permettre la mobilité transfrontalière libre, sûre et ordonnée du bétail et des bergers transhumants à la recherche d'eau et de pâturages comme mécanisme

d'adaptation au changement climatique et à la variabilité météorologique » (IGAD, 2020 : 6).

Les initiatives régionales de coopération économique, de commerce et de gestion des ressources naturelles fournissent des cadres et un élan pour une coopération régionale plus forte en matière d'adaptation dans le domaine du pastoralisme. Cependant, l'adoption et la mise en œuvre effectives (a) des recommandations

décrites dans le cadre pastoral de l'Union africaine et (b) des protocoles régionaux sur le pastoralisme et la transhumance dans les politiques et les actions d'adaptation nationales et régionales sont essentielles. La formulation de politiques sans leur **mise en œuvre** n'aidera pas les pasteurs à s'adapter aux RCT. Et les réseaux et organisations pastorales doivent être impliqués dans la planification et les actions d'adaptation nationales et régionales.

Remerciements

L'auteur tient à remercier Ariadna Anisimov et Alexandre Magnan d'Adaptation Sans Frontières pour leurs révisions de ce dossier. Nous remercions également Laura Cramer, Todd Crane et Emmanuel Seck pour leurs idées sur ce sujet, ainsi que les participants à l'enquête et les informateurs clés interrogés dans le cadre de l'étude *Transboundary climate and adaptation risks in Africa : perceptions from 2021* qui ont partagé leurs perceptions sur certains des RCT mis en évidence dans cette note. Nous remercions également Rajeshree Sisodia, Emma Lovell et Zoë Windle pour leur aide à la rédaction et à la production, Julie Grady pour son aide à la conception graphique et Marion Vargaftig pour son aide à la traduction.

Références

- African Union (2013) *Policy Framework for Pastoralism in Africa: Securing, Protecting and Improving the Lives, Livelihoods and Rights of Pastoral Communities*. Addis Ababa, Ethiopia: Department of Rural Economy and Agriculture, African Union.
- African Union (2018) *The Revised Migration Policy Framework for Africa and Plan of Action (2018–2030)*. Addis Ababa, Ethiopia: African Union.
- Assouma, M., Lecomte, P., Corniaux, C., et al. (2019) 'Pastoral landscapes in the Sahel: a carbon balance with unexpected potential for climate change mitigation' *Cirad* 52:1–4 (DOI: [10.19182/agritrop/00083.cirad-02384064](https://doi.org/10.19182/agritrop/00083.cirad-02384064)).
- Banerjee, R., Barry, B., Jaquez, C., et al. (2022) *Financing livestock trade: formal and informal finance in Kenya, Mali and Somalia*. SPARC Report. London: ODI.
- Davies, J., Ogali, C., Slobodian, L., et al. (2018) *Crossing boundaries: legal and policy arrangements for cross-border pastoralism*. Rome: FAO and International Union for Conservation of Nature.
- De Haan, C. (ed.) (2016) *Prospects for Livestock-based Livelihoods in Africa's Drylands*. *World Bank Studies*. Washington, DC: World Bank (DOI: [10.1596/978-1-4648-0836-4](https://doi.org/10.1596/978-1-4648-0836-4)).
- Doso, S. (2014) 'Land degradation and agriculture in the Sahel of Africa: causes, impacts and recommendations' *Journal of Agricultural Science and Applications* 3(4): 67–73 (DOI: [10.14511/jasa.2014.030303](https://doi.org/10.14511/jasa.2014.030303)).
- ECOWAS – Economic Community of West African States (2022) *Regional Climate Strategy and Action Plan 2022–2030*. Abuja, Nigeria: ECOWAS (<https://www.climatestrategy.ecowas.int/en/>).
- FEWS NET (2022) 'East Africa Food Security Outlook' (<https://fews.net/east-africa>).
- Flintan, F., Robinson, L. and Bello, M.A. (2021) *A review of tenure and governance in the pastoral lands of East and West Africa*. SPARC Report. London: ODI.
- Godde, C., Mason-D'Croz, D., Mayberry, D., et al. (2021) 'Impacts of climate change on the livestock food supply chain; a review of the evidence' *Global Food Security* 28: 100488 (<https://doi.org/10.1016/j.gfs.2020.100488>).
- Higazi, A. and Hassan, I. (2022) *Conflict Analysis and Assessment of Potential Support to Transitional Justice in Northwest Nigeria*. Final Report to the European Resources for Mediation Support (ERMES) III and Facility on Justice in Conflict and Transition.
- IGAD – Intergovernmental Authority on Development (2020) *IGAD Protocol on Transhumance*. Djibouti: IGAD (<https://icpald.org/wp-content/uploads/2021/06/IGAD-PROTOCOL-ON-TRANSHUMANCE-Final-Endorsed-Version.pdf>).
- IPCC (2014) 'Annex II: Glossary' in V.R. Barros, C.B Field, et al. (eds) *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part B: Regional Aspects*. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge, UK and New York, NY, USA: Cambridge University Press.
- IPCC (2022) 'Annex II: Glossary' in V. Möller, R. van Diemen, et al. (eds) *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability*. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge, UK and New York, NY, USA: Cambridge University Press.
- Kardjadj, M. and Lancelot, R. (eds) (2019) *Transboundary Animal Diseases in Sahelian Africa and Connected Regions*. Cham, Switzerland: Springer Nature.
- Liao, C., Agrawal, A., Clark, P., et al. (2020) 'Landscape sustainability science in the drylands: mobility, rangelands and livelihoods' *Landscape Ecology* (<https://doi.org/10.1007/s10980-020-01068-8>).
- Lukorito, C., Kasei, R., Joshua, M., et al. (2021) *A technical paper on cascading climate risks in Africa and their incorporation in regional and national climate policies and actions*. Nairobi: AGNES.
- Molina-Flores, B., Manzano-Baena, P. and Coulibaly, M. (2020) *The role of livestock in food security, poverty reduction and wealth creation in West Africa*. Accra: FAO (<https://doi.org/10.4060/ca8385en>).
- OECD (2022) *Africa's Urbanisation Dynamics 2022: the Economic Power of Africa's Cities*. Paris: OECD Publishing (<https://doi.org/10.1787/3834ed5b-en>).
- Opitz-Stapleton, S., Cramer, L., Kaba, F., et al. (2021) *Transboundary climate and adaptation risks in Africa: perceptions from 2021*. SPARC Report (<https://www.sparc-knowledge.org/resources/transboundary-climate-and-adaptation-risks-africa-perceptions-2021>).
- Seneviratne, S., Zhang, X., Adnan, M., et al. (2021) 'Weather and Climate Extreme Events in a Changing Climate' in V. Masson-Delmotte, P. Zhai, et al. (eds) *Climate Change 2021: The Physical Science Basis*. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge, UK and New York, NY, USA: Cambridge University Press.
- Simonet, C. and Carabine, E. (2021) *Stabilising the Sahel: livestock as a driver of regional integration*. SPARC Policy Brief.
- Trémolières, M. and Walther, O. (2019) *Regional Integration in Border Cities*. West African Papers No. 20. Paris: OECD/SWAC (<https://doi.org/10.1787/f41ef7ab-en>).
- Trisos, C., Adelekan, I., Totin, E., et al. (2022) 'Chapter 9: Africa' in H. Pörtner, D. Roberts, et al. (eds), *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability*. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the IPCC. Cambridge, UK and New York, NY, USA: Cambridge University Press.
- UNDRR (2015) *Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction 2015. Making Development Sustainable: the Future of Disaster Risk Management*. Geneva: UNDRR (formerly UNISDR).
- UNFCCC – United Nations Framework Convention on Climate Change (2015) *Adoption of the Paris Agreement, 21st Conference of the Parties*. Paris: United Nations (https://unfccc.int/sites/default/files/resource/parisagreement_publication.pdf).
- Walther, O. (2021) *Urbanisation and Demography in North and West Africa: 1950–2020*. West African Papers No. 33. Paris: OECD Publishing (<https://doi.org/10.1787/4fa52e9c-en>).

Financé par



Ces ressources ont été financées par une aide du gouvernement du Royaume Uni ; cependant, les avis exprimés ne reflètent pas nécessairement la politique officielle du Royaume Uni.